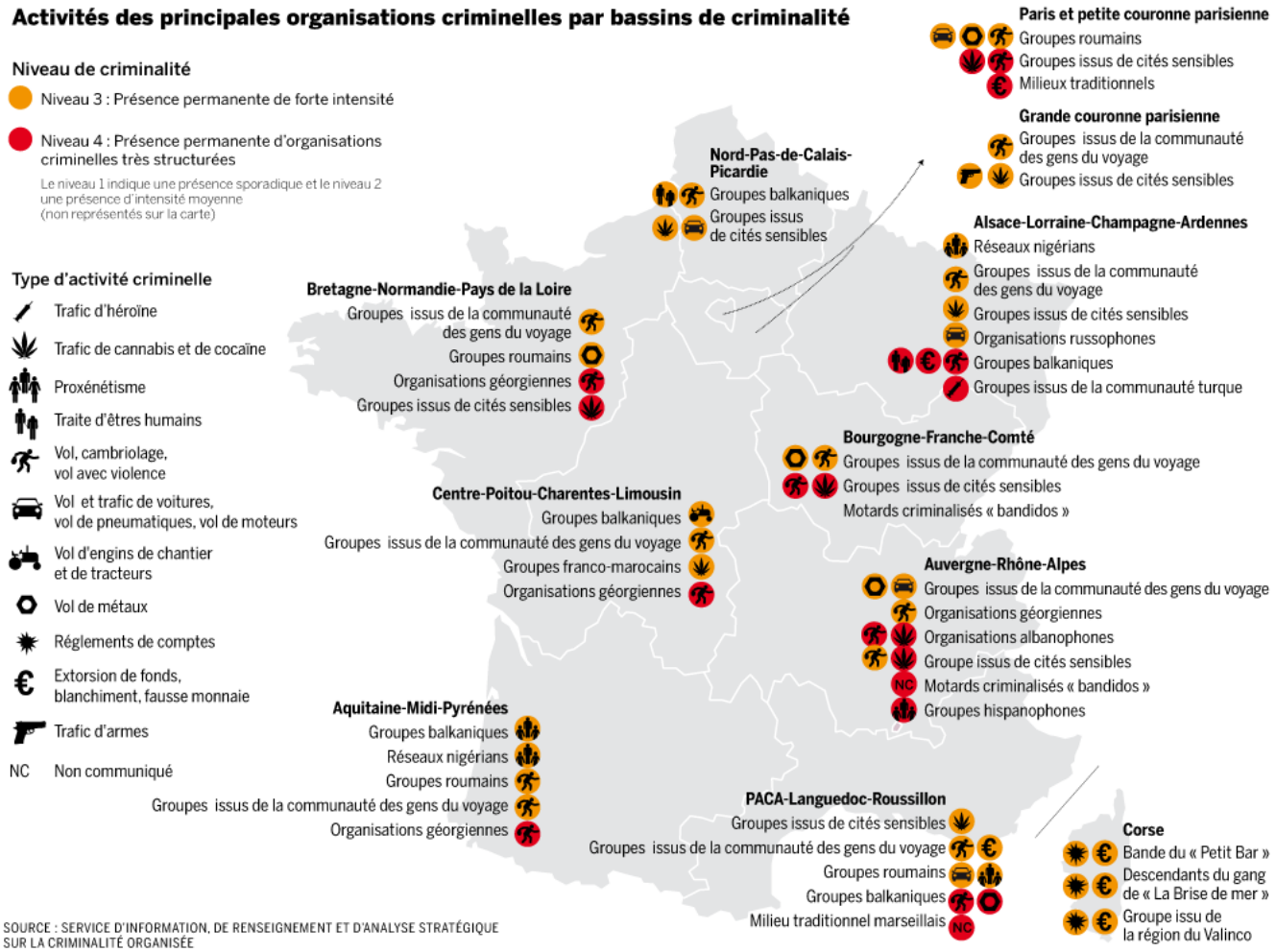
Le Progrès publie des statistiques de la délinquance par nationalité. Plainte de SOS Racisme. (MàJ N°3)

23/04/2014 à 20h45

Addendum 23.04.2014 -20h44

Cette carte publiée par le journal Le Monde le 14 décembre 2013 ne semble pas avoir ému SOS racisme... Cliquer pour agrandir. Source [merci Solly+antibarbare]



• **Comparer** avec l'infographie du Progrès à l'origine de la plainte de SOS Racisme. Cliquer pour agrandir.

Addendum 23.04.2014 -10h33

Un rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) publié en décembre 2013 soulignait que 27% des vols avaient été commis en 2012 par des étrangers et précisait leur nationalité. Sans provoquer de plainte.

Parmi les 27 % d'étrangers mis en cause en 2012 pour vols, détaille l'étude, 9,5 % sont « soit de nationalité roumaine soit d'une nationalité d'Europe balkanique » et 7,8 % sont originaires d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Algérie auxquels s'ajoutent Libye et Égypte). Les nationalités d'Afrique du Nord représentent la deuxième proportion la plus représentée (7,8%). La portion de Tunisiens impliqués a été multipliée par trois.

Addendum

Florian Philippot a adressé un message de félicitations au journal *Le Progrès* pour une infographie polémique publiée ce mardi 22 avril. Le vice-président du Front national estime que le quotidien lyonnais n'a fait que son travail en publiant son article sur la délinquance […]

Cette parution a beaucoup fait réagir les internautes, à commencer par Laura Slimani, présidente du Mouvement des Jeunes socialistes (MJS).

"C'est du journalisme de caniveau. Le Progrès doit s'excuser", écrit même le MJS dans un communiqué publié sur son site.

> *SOS Racisme a également vivement réagi. Dans un communiqué, l'association antiraciste affirme qu'elle "ne saurait rester muette face à de telles dérives", jugeant l'article du quotidien "nauséabond". […]*

Huffington Post

Maj – Réponse du rédacteur en chef du Progrès + lien vers le

dossier complet.

Filières criminelles : des précisions sur notre enquête

Une partie du dossier que nous consacrons ce mardi 22 avril aux groupes mafieux dans le Rhône a été relayée sur les réseaux sociaux, provoquant des réactions virulentes de la part d'internautes ou d'associations accusant notre journal de «diffamation raciale».

Effectivement, certains termes de cette infographie ne sont pas assez précis ou maladroits et peuvent, pris isolément, laisser croire que nous avons des intentions stigmatisantes. Ce n'est pas le Progrès, ce n'est pas la culture et l'histoire de notre journal. Si des lecteurs ont été choqués, nous tenons à nous excuser et à rappeler nos intentions.

Il s'agit du service d'information, de renseignement, d'analyse stratégique de la délinquance organisée. Un service dont les rapports sont connus. Ils ont déjà fait l'objet de dossiers du même type dans d'autres médias, Le Monde notamment qui a publié une infographie sur ce sujet (lire ici).

Les lecteurs sont également invités dans ce dossier à la précaution sur les nationalités et leur interprétation.

Compte-tenu des réactions qui s'appuient pour la plupart sur des informations incomplètes, nous avons jugé nécessaire de diffuser sur le web, gratuitement, l'intégralité de ce dossier pour que nos lecteurs puissent disposer de tous les éléments nécessaires à la compréhension.

La rédaction en chef du Progrès

Dossier complet en consultation ici => Délinquance, criminalité organisée : qui fait quoi dans le Rhône ?

Le quotidien Le Progrès a scandalisé ses lecteurs et les réseaux sociaux en publiant des statistiques de la délinquance dans le Rhône… par nationalité des auteurs sous le titre : «Délinquance : à chacun sa spécialité». «Illégal et raciste», pour les internautes qui l'ont repéré.

> *Autre élément qui a fait bondir les “twittos” : les approximations sur les “nationalités” évoquées par le document. On y trouve certes “Bulgares”, “Roumains” ou “Marocains”… Mais aussi des nationalités qui n’en sont pas, comme “Roms”, “gens du voyage” ou le particulièrement flou “Africains”.*

> *Dans son édition du jour, Le Progrès ose publier un comparatif de la délinquance dans le Rhône, par nationalité. pic.twitter.com/Op08FO6P78*
> *— Romain Charbonnier (@rcharbonnier) 22 Avril 2014*

C’est une simple photo, prise par un journaliste de La Tribune, qui a tout déclenché. Sur cette page tirée du quotidien Le Progrès, un article sur la délinquance dans le département du Rhône. Mais surtout, une petite infographie où le journal a fait un classement des différents types de délits et crimes, associés aux “nationalités” qui les commettent le plus souvent.
En quelques minutes, l’illustration fait le tour du web, et les réactions indignées se multiplient. Certains dénoncent des statistiques ethniques, strictement illégales en France. Mais comme le signale Maitre Eolas, avocat et utilisateur influent de Twitter, rien ne dit qu’il s’agit de statistiques. En revanche, il y aurait bien diffamation raciale et incitation à la haine.
France Inter(Merci à Fanch Desouche et Julien27)